

Compte rendu de la séance du 18 mars 2021

Présents : 18

Votants : 22 puis 21 en cours de séance

Absents ayant donné pouvoir : 4 Delort J-Claude, Dequin Pascal, Fourcade Karine, Thérond Mathieu

Absents excusés : 1 puis 2 Taillade Sorinak puis Bienaimé Didier qui sort en cours de séance

Projet de communalisation de parcelle pour le projet de local des chasseurs à Metges d'Oradour

Madame le Maire rappelle le projet de construction d'un local des chasseurs sur le secteur d'Oradour, plus précisément à Metges. Le site le mieux adapté est situé sur la parcelle cadastrée 145 OE 458 (environ 37 040 m²) de l'ancien terrain de football, avec une structure qui pourrait servir de base à la nouvelle construction. Ce terrain étant un bien de section, les élus demandent à Madame le maire de convoquer comme il se doit les électeurs inscrits sur la liste électorale de la commune et ayant leur domicile réel et fixe sur cette section afin qu'ils se prononcent sur cette communalisation de la parcelle 145 OE 458.

Pour :22 contre : 0 abst :0

Régularisation de terrain à Fauges

Concernant la proposition d'échange de portions de terrains formulée par M.et Mme Dequin pour récupérer une portion de terrain (23 ca le long de la parcelle 099 AL58) relevant du domaine public communal en compensation de la bande prise par la commune sur leur terrain (soit 34ca le long de la parcelle initialement cadastrée 099AL 56) lors de travaux de voirie, et s'agissant de domaine public communal, le dossier a été soumis à une enquête publique qui s'est déroulée du 08 au 22 février 2021 en mairie. Le Commissaire enquêteur n'a reçu aucune remarque particulière sur ce dossier et a émis un avis favorable à la requête. Le conseil municipal suit cet avis et valide la proposition.

(M.Dequin, absent ayant donné pouvoir, ne prend pas part à ce vote).

Pour :21 contre : 0 abst :0

Demande d'acquisition d'un morceau de chemin à Fressanges

Concernant la demande de M.et Mme POUZOL d'acquérir environ 111 m² du chemin rural passant derrière leur propriété dans le village de Fressanges. S'agissant de domaine public communal, le dossier a été soumis à une enquête publique qui s'est déroulée en mairie du 08 au 22 février 2021. Le Commissaire enquêteur n'a reçu aucune remarque particulière.

Dans ses conclusions, il a émis des réserves quant à l'aliénation de cette partie de chemin car cela entraînerait la création d'une impasse depuis la RN passant dans le village.

L'assemblée délibérante partage cette réserve et décide de ne pas donner suite à la requête.

Pour : 3 (D .Bienaimé, C.Viala, C.Salvagnac)

Vote pour la cession de terrain demandée
Contre: 18 abstention :1 (M.Fric)

Monsieur Bienaimé quitte la séance pour impératif personnel. Le nombre de présents passe alors à 17et le nombre de votants à 21.

Travaux de voirie secteur de Rochegonde: attribution

La consultation pour ces travaux s'est achevée le 08 mars 2021 à 12h00. 2 entreprises ont déposé une offre, l'entreprise Marquet et l'entreprise Castel.

Après analyse par le bureau d'études, l'offre la mieux-disante s'avère être celle de l'entreprise Marque, de Saint-Flour, pour un montant total de 62 464,30€ HT. Le conseil municipal suit l'avis du maître d'œuvre et valide cette offre qui la mieux disante.

Pour :21 contre : 0 abst :0

Travaux de mise aux normes et rénovation de la salle polyvalente de Sériers: attribution

CHARPENTE	Chaireire	9 740,00	11 688,00
MENUISERIE	Chaireire	3 185,00	3 822,00
COUVERTURE	EURL Batifol	33 997,50	47 997,00
MACONNERIE POUR L'EXTENSION	ETS Gueniot Claude	8 782,60	10 539,12
MACONNERIE DALLE DE LA SALLE	ETS Gueniot Claude	11 780,00	14 136,00
ELECTRICITE	Ets Cordesse	10 555,80	12 666,96
PLOMBERIE	Ets Roche	2 308,50	2 770,20
PLATRERIE PEINTURE	Ets Combres	23 612,00	28 334,40
	TOTAL	103 961,40	131 953,68

Pour :21 contre : 0 abst :0

Projet d'embellissement du cadre de vie et de découverte du territoire

Les élus décident de mettre en place un projet de mise en valeur de son territoire. Il s'agit de proposer un circuit cartographié de découverte passant par nos sites les plus emblématiques, avec l'implantation de plaques explicatives pour baliser ce parcours. Pour cela, le fonds LEADER sera sollicité pour cofinancer l'opération. Le montant de dépenses est estimé à 13 789€ HT et l'aide demandée sera de plus de 71%, soit 9 831,20€.

Pour :21 contre : 0 abst :0

Autres décisions du conseil municipal : Pour :21 contre : 0 abst :0 (pour tous les autres sujets)

- Approbation des coupes de bois proposées par l'ONF pour régénération, amélioration et entretien, en forêts de Lavastrie, Metges et Sériers.
- Les élus décident de lever la retenue de pénalités de retard appliquées à l'entreprise Jouve en début de chantier du nouveau centre de première intervention. Après un démarrage laborieux, l'entreprise a tenu son planning et, compte tenu de l'année écoulée si particulière, les retenues seront restituées.